

Peinture monocomposante pouvant entrer en contact avec des aliments.

- CONTACT TEMPORAIRE AVEC LES ALIMENTS.
- SEMI-BRILLANT TENDU.
- ADHÉRENCE SUR SUPPORTS VARIES.
- ROUGE-BRUN



IDENTIFICATION DU PRODUIT

Classification AFNOR T36-005 : famille I – 4a

DEFINITION

Peinture alkyde-uréthane à séchage rapide, en phase solvant, pouvant entrer en contact avec les aliments à l'exclusion de tout stockage permanent.

CARACTERISTIQUES

Selon fascicule normalisé FD T30-807, normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de production en usine (CPU).

- Extrait sec :

En poids : $62,0 \pm 2,0$ %.

En volume calculé : $51,0 \pm 2,0$ %.

- **Diluant** : Diluant 100 (white spirit désaromatisé).

- **Masse volumique** : Brun rouge : $1,12 \pm 0,05$ kg/dm³.

- **Temps de séchage** (T=23°C – HR = 50%) :

Sec en surface : 1 heure.

Recouvrable : 12 heures.

Sec apparent complet / Hors pluie : 24 heures.

- **Point d'éclair** : 35°C. Produit inflammable.

- **Présentation en pot** : Produit fluide.

- **Aspect du feuil sec** : Semi-brillant. Tendu. Brillant à 60° = 65

- **Rendement** : 10 à 11 m²/litre. Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption du relief des supports et du mode d'application.

CONTROLE QUALITE

Le contrôle de la production en usine (CPU) est réalisé suivant un système de management qualité et environnemental certifié ISO 9001 (2008) et ISO 14001 (2004).

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs et d'entretien.

Selon norme NF DTU 59.1

EMPLACEMENT : à l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : Matériels agricoles, caves coopératives, bennes à vendanges, goulottes, etc. à l'exclusion de tout matériel servant au stockage permanent des aliments.

SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS : Béton, maçonneries enduites, plâtres et dérivés, bois et dérivés, métaux ferreux, alliage légers, aciers galvanisés, plastique, PVC.

APTITUDE A L'EMPLOI

Migration globale inférieure à la limite fixée par le règlement UE 10/2011 du 14 janvier 2011 de la Commission, et attestée par le rapport d'essai IANESCO n° E19-06937 du 8 avril 2019. Test réalisé avec les liquides simulateurs B et C (aliments aqueux, acides et alcooliques non gras), selon le protocole MG2 (immersion 10j à 40°C).

Exclure le contact avec des aliments gras.

Produit exempt de tout agent biostatique pour le respect des qualités organoleptiques des aliments.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

3 semaines sont nécessaires pour obtenir l'inertie de VINEAL au contact temporaire des aliments.

- EN INTÉRIEUR :

Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70%.

- EN EXTÉRIEUR :

Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiate (dans les 24 heures qui suivent l'application), sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

Conditions d'emploi conformes aux normes DTU concernées pour les supports comme pour l'application.

APPLICATION

SELON ETAT ET PRESENTATION DES FONDS :

Lessivage, brossage, égrenage, ponçage, dégraissage, décalaminage, époussetage et rebouchage si nécessaire.

Bois et dérivés : appliquer directement le produit dilué en intérieur ; sur impression en extérieur (sauf si contact alimentaire).

Métaux ferreux*: appliquer directement le produit après dégraissage, décalaminage ou décapage par projection d'abrasif DS 2½ suivant destination de l'ouvrage ou du matériel.

* Le produit ne contient aucun agent antirouille. Le soin apporté à la préparation des supports oxydés est le seul garant de la pérennité du système. L'application préalable d'un primaire antirouille est possible, mais fait perdre au système son aptitude au contact alimentaire. Le matériel en acier devra être dérouillé et repeint périodiquement.

Métaux non ferreux** : appliquer directement le produit.

** L'adhérence est suffisante pour un usage saisonnier. Il se peut que la peinture s'écaille avec le temps et que le matériel en métal non ferreux doive être décapé et repeint périodiquement. L'interposition d'un primaire d'adhérence fait perdre au système son aptitude au contact alimentaire.

Anciens fonds de peintures durs et sains : appliquer directement le produit dilué.

MODE D'APPLICATION

Appliquer en deux couches (impression comprise).

DILUTION

Au Diluant 100

Brosse et rouleau :

- En impression : 7 à 10 %.
- Autres couches : 2 à 3 %.

Pistolet : 2 à 3 %.

MATERIEL

- Brosse, rouleau laqueur.
- Pistolet sans air.

NETTOYAGE DU MATERIEL

Au White-Spirit, immédiatement après usage.

CONDITIONNEMENT ET TEINTES

CONDITIONNEMENT :

- Pot de 2,5 L
- Boîte de 1L.

TEINTES : Produit livré en brun rouge.

Ne pas modifier la teinte initiale, notamment par incorporation de colorants universels car ceux-ci peuvent remettre en cause l'inertie de VINEAL au contact des aliments.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine, non entamé, stocké à l'abri du gel et de la chaleur.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ / SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Fiche de Données de Sécurité : VINEAL. Celle-ci est accessible sur le site www.ombraflex.com.

Les consignes d'hygiène et de sécurité à respecter lors de l'utilisation du produit figurent sur son emballage et/ou sur son étiquette.

La consultation de la fiche de données de sécurité (FDS) reste indispensable pour un bon usage du produit avant, pendant et après les travaux.

ÉMISSIONS DANS L'AIR EN INTÉRIEUR



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l. Ce produit contient max 499 g/l COV.

